



## L'informateur

### # 15 - le 17 mai 2012

Bonjour à tous,

Quatre sujets :

1. La cotisation
2. La réunion annuelle
3. Les affaires
4. La vidange

### La cotisation

Oui, oui, je sais, nous ne tenons pas nos promesses. Le 30 avril, nous vous annoncions un avis de cotisation pour les jours suivants et le satané avis de cotisation ne vous est parvenu... qu'aujourd'hui. Ceux qui sont à l'affût de leurs courriels l'ont d'ailleurs déjà vu. Ceux qui prennent leurs courriels en dilettantes l'accueilleront en même temps que le présent bulletin. La dizaine de membres qui n'ont pas d'adresse courriel recevront l'avis par la poste dans les jours suivants.

Rappelons qu'il s'agit d'une cotisation de 550\$, second paiement de l'année 2011-2012, pour un total de 1100\$ pour l'année. Lors de la réunion du 16 juin nous discuterons et approuverons le budget 2012-2013. Suite à ça, nous procéderons à la première facturation de l'année 2012-2013, probablement en cours d'été.

À ce jour, cinq personnes n'ont pas payé la cotisation de l'automne dernier. Nos appels à la lapidation et autres tortures à l'encontre des mauvais payeurs en ont ému plusieurs. Certains bons payeurs ne se rappelaient plus qu'ils avaient payé et ont fait de violentes insomnies avant que d'être rassurés. D'autres avaient payé mais des hoquets administratifs, parfois chez nous, parfois chez eux, avaient empêché l'encaissement. Mais soyez tranquille. Si vous n'avez pas reçu d'avis de retard, vous n'êtes pas en retard.

### La réunion annuelle

**Nous confirmons et vous rappelons qu'elle se tiendra le samedi 16 juin, de 9h à 12h, à l'école St-Alban.** Vous recevrez entre le 25 mai et le 1 juin la documentation pertinente.

Premier document. Proposition de règlement général de l'OBNL qui constituera la structure juridique de notre Association lorsque la transaction sera complétée avec la Société de développement du Lac Clair.

Second document. Le budget d'opération que nous vous proposons pour l'exercice 2012-2013.

Troisième document. Un formulaire de dépôt de candidature au poste d'administrateur de notre Association. Des élections seront tenues lors de la réunion. Il y a sept postes à pourvoir. Nous vous recommandons fortement de poser votre candidature. Salaire insaisissable. Fonds de pension également. La sécurité, quoi !

## Les affaires

Les contacts ont été renoués avec La Société. Gabriel Nadeau-Dubois sera médiateur dans nos négociations. Bon, s't'une blague. Blague à part, l'hiver est fini, les oies sont revenues et les affaires sont reparties. Nous espérons pouvoir vous communiquer des nouvelles intéressantes d'ici la réunion annuelle. *Stay tuned*, comme on dit à Paris.

## La vidange

Après les affaires, les «affaires». Comme vous le savez tous, il n'y a pas de réseau d'égout au lac Clair. Nos «affaires» s'en vont donc dans des fosses septiques.

Or le bon entretien de ces fosses est primordial pour la qualité de l'eau du lac. On doit impérativement les vider aux deux ans.

L'an dernier, pour des circonstances hors de notre contrôle, nous n'avons procédé à aucune vidange. Ça signifie que cette année, toutes les fosses doivent être vidées. Seules exceptions, les fosses neuves de l'an dernier. Exception aussi, les fosses qui auraient été vidées à l'initiative de leur propriétaire. Ces propriétaires de fosses neuves ou fraîchement vidées doivent nous présenter les documents l'attestant pour ne pas voir leur fosse être vidée à nouveau cette année, à notre initiative cette fois.

Nous procédons à la vidange de l'ensemble des fosses du lac le plus rapidement possible, probablement à compter de la semaine prochaine. On vous prie de bien vouloir bien identifier l'emplacement de votre fosse sur votre terrain et d'en dégager le couvercle, au besoin. Car le tarif prévu pour la vidange, 155\$ plus taxes, ne couvre pas le dégagement du couvercle. Des frais supplémentaires vous seront facturés si le vidangeur devait se charger de cette tâche.

Notre intendant, Martial Germain, va inspecter chaque terrain avant le passage de l'entreprise chargée de la vidange. S'il prévoit des difficultés, il communiquera avec vous. Si votre fosse est compliquée à dénicher, communiquez avec lui au 418-268-8227.

Chaque propriétaire sera facturé par l'entreprise, rappelons-le, 155\$ plus taxes. Une bonne affaire pour s'occuper de nos «affaires» !

Vos administrateurs  
[www.lacclair.org](http://www.lacclair.org)